

DEC190114INP

Décision portant fin de fonction et de nomination de M. Marc Sentis en qualité de chargé de mission institut (CMI)

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique

**Sur** proposition de la directrice de l'institut de physique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de délégué scientifique de M. Marc Sentis.

**Article 2**

M. Marc Sentis, directeur de recherche de première classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 70% de son temps de travail.

Pour l'exercice de cette mission, M. Marc Sentis demeure affecté à :  
UMR7341 - Laboratoire Lasers, Plasmas et Procédés Photoniques (LP3) Université d'Aix Marseille - Case 917 - 163  
Avenue de Luminy - 13288 Marseille cedex 09

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 mai 2019  
Pour le Président-Directeur Général et par  
délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

